Stop aux rejets toxiques en mer Méditerranée

Soumis par Sophie

Dernière mise à jour : 06-09-2015

SIGNEZ LA PÉTITION (cliquez sur l'image) (VIDEOS) ENQUÊTE PUBLIQUE du 17 Aoû t au 25 Septembre 2015 Arguments de CoLLecT-IF environnement contre les rejets liquides d'effluents toxiques et chimiques en mer dans le Parc National des Calanques Avec la création le 18 avril 2012 du Parc National des Calanques, il a été décidé d'arrêter les rejets solides (argile boues rouges de l'usine d'alumine de Gardanne au 31 décembre 2015. Comme je l'ai demandé au Grenelle de l'Environnement, et de la Mer, nous nous opposons, Ã toutes utilisations de l canalisation et à fortiori à tous rejets liquides d'effluents toxiques, chimiques, non biodégradables et cumulatifs. Le label Parc National est un label international qui engage la responsabilité d'un pays et qui expose aux vues de la planÃ"te, une démarche de valorisation de protection des espaces et des espÃ"cesâ€ Face aux enjeux de développement durable, avec « l'outil » Parc National des Calanques nous démontrons une incapacité à répondre à ses exigences et à être à la hauteur de la problématique. Cette pollution chimique est invisible et sournoise, elle n'a pas de couleur, elle n'a pas d'odeur et ses effets nocifs s produisent dans le tempsâ€l . Avec une mauvaise décision, nous prenons le risque de dégrader au niveau mondial le label « Parc National » et de faire acte de jurisprudence pour les autres espaces protÃ@qÃ@s. Nous endosserons alors une responsabilitÃ@ Ã@norme que l'on ne peut mesurer. Les solutions techniques existent, elles ont fait leurs preuves. Leurs coñ »ts ont dñojñ ñotños financños depuis plus de 20 ans par des subventions et des avantages fiscaux trà s importants, qui ont été détournés et utilisés à d'autres finsâ€l

http://www.collect-if.org/site Propulsé par Joomla! Généré: 7 November, 2025, 09:42

Qu'attendons-nous de l'enquÃate publique?

Une enquÃate publique est un aveu de faiblesseâ€l

Nous ne voulons pas un déni de démocratie et l'exercice n'est pas facile…

Nous voulons que le commissaire enquêteur agisse en « bon pà re de famille » et que son avis consultatif soit conforme et respectueux de l'opinion de la grande majorité des citoyens. Que sa décision soit légitime et comprise.

- * Une prise en considération de la législation internationale, sur les normes concernant les éléments toxiques, de la convention de Barcelone de 1995, qui stipule l'interdiction de rejeter ou de déverser des déchets et de la charte du Parc National des Calanques qui s'est fixée pour objectif de préserver la Biodiversité marine. Aucune dérogation de dépassement de seuil ne peut être tolérée et accordée.
- * Une prise en considération et un positionnement clair des élus de la République Française sur l'engagement de leu responsabilité aujourd'hui et dans les années à venir, face à ce dossier.
- * Une prise en considération de l'aide publique attribuée et reversée depuis plus de 20 ans à l'industriel, de sa vomanipuler les études d'impact (Rapport CREOCEAN de 1993 interdit de publication) et de désinformer l'opinion publen se servant du chantage à l'emploi et d'une pseudo « économie circulaire » qui met sur le marché de la réu déchets toxiques recyclés.
- * Une prise en considération de la vétusté de la canalisation qui ne peut pas être inspectée correctement du fait de son inaccessibilité et du risque écologique et sanitaire d'une rupture quasi certaine de celle-ci.
- * Une prise en considération de l'application directe du principe du « Pollueur-Payeur » et une compensation financiÃ" reversée à un fond spécial dédié au Parc National des Calanques et à la restauration des écosystÃ"mes au titre de dédommagement.
- * Une prise en considération de la problématique de cette pollution, qui n'a pas de frontiÃ"res, dans les différents conti de baie du littoral des Bouches du RhÃ′ne et du Var. Les traces de boues sont vastes, le panache s'étend de Toulon à SÃ"te. Des prélÃ"vements de boues se retrouvent même en Espagne.
 Instituer un systÃ"me de surveillance continue de la pollution et une cartographie précise.
- * Une prise en considération des effets nocifs, d'un passage d'un état solide (inerte pour l'industriel avec les boargileuses) à un état liquide avec le rejet direct d'éléments toxiques, de métaux lourds et de radioactivité (Arsenic Sélénium, Aluminium, Fer, Titane, Plomb, Thorium et Uranium (radioactifs), Mercure, Cadmium, Chrome) qui sont non biodégradables dans le temps et qui se cumulent jusqu'à saturation…
- * Une prise en considération des problèmes liés aux questions de santé publique entraînant une catastrophe sanitaire en devenir sans précédent.

Ces rejets liquides (270 M3/Heure soit 2 piscines olympiques par jour) se diffuseront largement dans le périmà tre du Parc national et au-delÃ, jusqu'à nos cà tes et nos plages, ils auront un impact désastreux, sur notre santé, sur le plancton la faune et la flore marines, empoisonneront la mer dans laquelle nous nous baignons (Une étude a démontrée qu'à chaque baignade nous avalons en moyenne 40ml d'eau de mer) et les poissons que nous mangeons.

* Une prise en considération de financement d'études indépendantes sur le suivi d'impact sur les poissons que no

http://www.collect-if.org/site Propulsé par Joomla! Généré: 7 November, 2025, 09:42

consommons. Les analyses demandées (pour l'enquête à ANSES) s'effectuent sur le canyon de la Cassidaigne po nourricier de la zone Marseille Cassis La Ciotat. Elles ne sont pas intégrées à la présente enquête.

* Une prise en considération du phénomÃ"ne de « Upwelling » qui lorsque le Mistral souffle et qui chasse au large les eaux chaudes de surfaces fait remonter tous les nutriments des grandes profondeurs du canyon de la Cassidaigne, considéré comme « remarquable » pour la Méditerranée, pour nourrir les poissons et régénérer les écosystÃ" conséquent fait remonter également le cocktail chimique des métaux lourds.

De plus, le courant Ligure qui prend naissance dans le golfe de GÃanes et qui circule d'Est en Ouest ramà nera vers le littoral et les plages, les produits toxiques et radioactifs du rejet.

Une chronique d'une mort annoncée, lente et irréversible, d'une Biodiversité riche, d'un patrimoine naturel et millénaire en dépit du bon sens, du bien de tous et des progrÃ"s de l'Humanité.

- * Une prise en considération des objectifs de la Présidence de la République et de la grande conférence environnementale de la COP21. La conférence de Paris doit adresser aux acteurs économiques et financiers les signaux nécessaires à la réorientation de leurs investissements, afin d'engager la transition vers des économies bas carbone respectueuse de l'environnement.
- * Une prise en considération de l'immense perte économique, pour la région PACA, dans un rapport de 1 à 30 fois supérieur sur les retombées financières, sur les secteurs, du tourisme avec une projection d'une baisse de fréquenta (commerces, hébergements, restauration, loisirs, culture, etc…), des métiers de la pÃache, de l'image des villes balnÃ0 et leur pavillon bleu, pour lesquels les institutions se donnent beaucoup de mal et injectent des Millions d'â,¬.

STOP aux rejets liquides d'effluents toxiques et chimiques en mer

N'ACCEPTONS PAS L'INACCEPTABLE!

Donnez votre Avis à l'enquête publique Chaque geste compte!

Alain MATESI
Président-Fondateur de CoLLecT-IF
Co-Fondateur de La Ciotat CÅ"ur de Parc
Membre du Grenelle de l'Environnement et de la Mer
Membre du Conseil Consultatif Régional de la Mer PACA

http://www.collect-if.org/site Propulsé par Joomla! Généré: 7 November, 2025, 09:42